

**Décision modificative n°2**  
**Vendredi 22 novembre 2019**

**\*\*\***

**Allocution de Madame Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental**

**(seul le prononcé fait foi)**

**Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,  
Chers collègues,  
Chers internautes,**

**Je constate que le quorum est atteint. Je déclare donc ouverte cette session consacrée à l'examen de la décision modificative n°2.  
Il nous faut désigner un secrétaire de séance....**

**Mes chers collègues,**

**Un an à peine après le début de la crise des Gilets Jaunes et à quelques jours d'un mouvement social que d'aucuns prévoient de grande ampleur, le climat social reste dégradé dans notre pays.**

**La violence ne fait pas bon ménage avec la démocratie et je veux ici en condamner toutes les formes car elles menacent gravement la cohésion de notre société. Cependant, un responsable politique ne peut se contenter de déplorer et de condamner. Nous ne sommes pas élus pour commenter l'actualité.**

**Mais les faits sont là. La fracture sociale et territoriale s'aggrave dans notre pays et les Départements sont en première ligne pour réparer cette fracture, pour créer du lien social, pour assurer des missions de solidarité dont notre société a tant besoin.**

**Or, ces fondations du vivre-ensemble, au cœur de la République, ne sauraient être sacrifiées sur l'autel des réductions budgétaires ayant pour seul but de rétablir les finances d'un Etat impécunieux. Si l'objectif est louable, il ne peut pas être *l'alpha et l'oméga* des politiques publiques.**

**C'est une perspective que je refuse, en tant que présidente d'une collectivité responsable qui a maintes fois apporté la preuve de ses capacités d'adaptation, de gestion et d'action, mais aussi en tant que citoyenne engagée.**

**J'ai exprimé cette inquiétude au Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics lors de sa récente venue en Lot-et-Garonne.**

**Je lui ai dit à quel point cette mécanique comptable implacable a des effets dévastateurs qui aggrave la fracture territoriale, réduit les capacités d'action des Départements en particulier et expose les Lot-et-Garonnais à un impact social insupportable.**

**Cela s'illustre d'abord par le résultat du « pacte de stabilité » imposé aux départements en 2018. S'il est tout à fait légitime que les Départements**

**prennent toute leur part à l'effort de redressement des comptes de la Nation – et nous l'avons fait par des mesures de gestion sans précédent – il est injuste que l'Etat impute encore et toujours de nouvelles dépenses aux Conseils départementaux. Le Lot-et-Garonne a fait mieux que l'objectif fixé par l'Etat en contenant la progression de ses dépenses de fonctionnement à 0,09% en 2018 comparé au 1,14% fixé par l'Etat.**

**Les dépenses nouvelles induites par les « contrats » passés entre l'Etat et les départements (plan pauvreté, stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, CPER) s'ajoutent aux charges supportées par notre collectivité. Elles limitent considérablement nos marges de manœuvre et notre liberté d'action pour servir des politiques publiques dont l'intention est le plus souvent louable, mais qui ne sont pas toujours adaptées aux territoires, car décidées depuis Paris.**

**De plus, ces politiques font supporter une lourde facture aux Départements, car l'Etat n'en prend en charge que la moitié au mieux. Les dépenses supportées par les Départements dans ce cadre contractuel voulu par l'Etat viennent en outre s'imputer sur le plafond des dépenses autorisées dans le cadre du pacte de Cahors. Avec mes collègues des 12 autres Départements de Nouvelle-Aquitaine, toutes sensibilités politiques confondues, nous avons saisi le Premier Ministre pour dénoncer cette iniquité et lui indiquer que nous ne signerons plus aucun nouveau contrat sans clarification de la part de l'Etat.**

**Dans le même temps, l'Etat a choisi de supprimer la taxe d'habitation et de transférer aux communes, à titre compensatoire, la part départementale de la taxe sur le foncier bâti. Cette décision, qui sera effective dès 2021, réduira considérablement l'autonomie financière des départements.**

**C'est donc une double peine infligée aux départements, et au Lot-et-Garonne en particulier. D'abord parce que c'est une atteinte au principe de libre administration des collectivités qui perdent la main sur leurs recettes. Ensuite parce que c'est une perte de ressources pérennes alors que notre département doit faire face à la progression continue des dépenses sociales. Je rappelle ici que le reste à charge pour le Département est de plus de 40 millions d'euros par an *[soient 4 collèges neufs ou 2 rocades]*.**

**En résumé, le Lot-et-Garonne doit faire plus avec des ressources moindres et incertaines, pour répondre à des objectifs fixés par l'Etat. Je le vis comme une atteinte à la démocratie locale car nous perdons en autonomie sur nos ressources et nos choix politiques sont encore plus contraints.**

**Il est pour le moins surprenant voire paradoxal que le Président de la République dénonce aujourd'hui le carcan des critères de Maastricht et, dans le même temps, s'arque bête sur le pacte de Cahors.**

**C'est d'une certaine manière le voisin surendetté qui vient donner des leçons de gestion en bon père de famille.**

**Enfin, je m'inquiète des conséquences particulièrement préjudiciables de la réforme de l'assurance-chômage. Nous savons que les mesures décidées par décret du gouvernement sans débat devant la Représentation nationale vont priver mécaniquement de nombreux demandeurs d'emplois de leurs droits à l'indemnisation du chômage. 400 000 personnes sont concernées au niveau national depuis le 1er novembre 2019 et potentiellement 2 000 en Lot-et-Garonne. J'y vois une double injustice :**

- Sur le plan social, des centaines de personnes vont être jetées dans la pauvreté du jour au lendemain. D'ailleurs, j'émet des doutes sur le niveau d'information des allocataires.**
- Sur le plan de l'impact financier pour le Département, certaines de ces personnes seront, demain, allocataires de minima sociaux. Là aussi, le Département devra régler la facture.**

**J'ai saisi le Premier ministre pour l'alerter sur ces trois points car on ne peut pas rester inactifs face au fossé qui continue de se creuser entre les espaces métropolitains les plus dynamiques et les territoires ruraux.**

**A noter que simultanément, le président de l'ADF, Dominique Bussereau, a décidé de constituer un groupe de travail sur le sujet et d'interpeller à son tour le Premier ministre.**

**Je suis d'autant plus indignée que nous assumons nos responsabilités quand il s'agit de contractualiser avec l'Etat.**

**Est-il normal d'être contraints de la sorte alors même que les projets publics et privés n'ont jamais été aussi nombreux en Lot-et-Garonne ? Est-il utile de rappeler qu'en préparant le CPER, nous avons recensé plus de 240 millions d'euros de projets prêts à démarrer dans les territoires ?**

**Vendredi dernier, avec Jacques BILIRIT, Pierre CAMANI et Raymond GIRARDI, nous posons la première pierre du Center parcs. C'est un projet qui va injecter 157 millions d'euros de travaux dans le département et bénéficier immédiatement aux entreprises et aux Lot-et-Garonnais !**

**Ces derniers mois, nous avons signé la convention relative à l'échangeur d'Agou-ouest à hauteur de 7,4 millions d'euros. De même, 750 000 euros ont d'ores et déjà été versés pour les études et les acquisitions du barreau de Camélat.**

**Le plan collèges et ses 77 millions d'euros destinés à moderniser les établissements, montant inégalé sur une telle période en Lot-et-Garonne, entre dans sa phase opérationnelle !**

**Nous créons également un régime d'aides aux grands équipements structurants doté de 3 millions d'euros pour les six prochaines années.**

**Ce sont des exemples qui rappellent bien que le Conseil départemental est un investisseur public incontournable en Lot-et-Garonne, par ses investissements directs ou par les concours qu'il apporte et dont l'effet levier est souvent déterminant !**

**Chaque année, la collectivité départementale réalise directement de l'ordre de 45 millions d'euros d'investissements directs.**

**J'ai pu lire récemment dans la presse que certains responsables, sportifs ou politiques, trouvaient cela négligeable ou insuffisant. Je ne sais pas s'il s'agit d'une volonté de polémiquer ou d'une forme de déconnexion de la réalité mais j'ai pu constater que de nombreux Lot-et-Garonnais les avaient vertement incités à revenir sur terre et à gérer efficacement les dossiers ou les projets dont ils ont la charge plutôt que de jouer les enfants gâtés.**

**Je laisserai le soin à Christian Dezalos de développer les aspects financiers de cette décision modificative, mais à quelques jours de la clôture budgétaire, permettez-moi de revenir sur les actions réalisées depuis le début de mon mandat.**

**Elles sont conformes à la feuille de route que je vous ai proposée. Elles tiennent compte de nos capacités budgétaires encadrées par le pacte de stabilité imposé par l'Etat et dont je parlais à l'instant.**

**Cette session, c'est donc la mise en œuvre de nos priorités :**

**Priorité à l'éducation d'abord avec l'ouverture de 4 autorisations de programme à hauteur de 14,5 millions d'euros au titre du « plan collèges » dont le montant global s'élève, je l'ai dit, à 77 millions d'euros pour la période 2020-2025. Nous sommes entrés dans la phase opérationnelle du plan. Il ne s'agit pas d'effets d'annonces ou de paroles virtuelles, mais de la mise en œuvre de nos engagements. Le collège Chaumié, à Agen qu'il fallait impérativement**

**moderniser, bénéficiera d'une enveloppe de 11 millions d'euros programmée dans cette DM2. Je veux saluer la qualité du travail que nous avons mené avec l'ensemble de nos partenaires pour bâtir ce plan collège en un temps record.**

**La priorité donnée à l'éducation, c'est aussi le soutien de 750 000 euros en faveur de la rénovation du Centre de Formation des Apprentis « La Palme » à Agen. C'est un projet essentiel pour le Lot-et-Garonne et pour notre jeunesse. Sur ce dossier, l'Etat a décidé de ne pas participer financièrement. C'est, pour moi, parfaitement incompréhensible. On ne peut pas d'un côté vouloir développer l'apprentissage et de l'autre, ne rien mettre au bout quand il s'agit de passer à l'action.**

**Dans ce même esprit, je me réjouis du partenariat que nous avons renoué avec les Maisons Familiales Rurales. Le mouvement des MFR est né en Lot-et-Garonne. Il répond à un réel besoin de formation dans les territoires ruraux. Nous avons dépassé les contraintes imposées par la loi NOTRe pour accompagner les projets structurants portés par ces établissements.**

**Une dynamique est à l'œuvre. Nous l'avons vu sur le volet universitaire avec le lancement au mois d'octobre de la Première Année Commune aux Etudes de Santé. Le Lot-et-Garonne, département universitaire, c'est une réalité qui profite à nos jeunes. L'engagement de 650 000 euros que nous consacrons aux pôles universitaires, c'est là aussi un soutien vital que je veux pérenniser.**

**Ma deuxième priorité, c'est la justice sociale et territoriale. Elle fait écho à cette fracture mortifère qui plombe notre pacte républicain. Nous devons nous mobiliser sans états d'âmes.**

**Je vous propose donc d'adopter un avenant au plan pauvreté signé avec l'Etat afin d'améliorer l'efficacité de notre stratégie de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi. Je ne ferai pas de ce dossier un point d'achoppement dans nos relations avec l'Etat tant les enjeux pour notre département sont majeurs.**

**Je vous propose également de faire évoluer notre régime d'aides en faveur de la construction de logement social. Cette politique est à la croisée des chemins entre le développement social, l'aménagement du territoire et la transition écologique. Nous devons donc intégrer ces paramètres dans nos politiques. Le nouveau régime d'aide vise à favoriser les opérations déployées sur les centres bourgs et les centres villes. Il faut aussi que nous facilitions les projets qui s'inscrivent dans une réelle démarche environnementale. Enfin, il faut favoriser l'adaptation des constructions de logements au vieillissement de la population et à la dépendance.**

**Je veux notamment remercier Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES et Marie-France SALLES pour leur engagement sur ce dossier.**

**Le troisième volet de notre stratégie d'inclusion sociale qu'il me paraît important de souligner, c'est notre action en faveur de l'inclusion numérique. Les enjeux sont essentiels car la révolution numérique ne sera réussie que si elle est inclusive. Nous avons adopté notre stratégie départementale le 21 juin dernier et nous sommes en train de la déployer. Je vous propose de faire un point d'étape à l'occasion de cette session. Nous avançons vite et bien sur ce dossier transversal et je tiens à remercier l'ensemble des services concernés pour le travail qu'ils accomplissent avec nos partenaires sur le terrain.**

**Mesdames et Messieurs, nous agissons sur la fracture sociale. Nous nous mobilisons aussi pour réduire la fracture territoriale.**

**C'est le sens de la création d'un régime d'aides aux grands équipements structurants que nous allons doter de 3 millions d'euros pour les six prochaines années. Ce régime d'aide représentera un véritable outil d'aménagement des territoires lot-et-garonnais qui porteront des projets structurants non éligibles aux régimes d'aides dont nous disposions jusqu'à présent. Plusieurs collectivités m'ont déjà fait part de leur intérêt pour ce dispositif.**

**A travers le régime d'aides aux grands équipements structurants, je réaffirme ma détermination à ne laisser aucun territoire à l'écart du développement. Oui ! il n'y aura ni territoire, ni Lot-et-Garonnais de seconde zone.**

**En cela, les dernières polémiques entretenues par le Sporting ne sont pas constructives car elles opposent les politiques publiques et les acteurs du territoire qui s'investissent pour faire vivre notre département. Là aussi, il faut clairement dire les choses. Même si le SUA est une vitrine du département et sachant que le budget consacré au sport est fixé à 1,6 millions d'euros, je ne sacrifierai pas les clubs ruraux pour satisfaire le seul club Agenais. Je préfère fédérer les hommes et les énergies – je vous le dis sans état d'âmes : fédérer les filières agricoles, les entreprises, fédérer le monde sportif et associatif, fédérer le monde éducatif, les acteurs de l'insertion, du développement social et de l'emploi. Tous ces acteurs ont un rôle à jouer pour le Lot-et-Garonne et ils doivent être soutenus équitablement.**

**Toujours sur le plan sportif, je me réjouis que Villeneuve-sur-Lot et la communauté de Lot et Tolzac aient obtenu, avant-hier, le label « Terre de Jeux 2024 » qui permet d'être retenu comme centre de préparation pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.**

**La troisième priorité que j'ai annoncée dans mon discours d'investiture et que je souhaite aujourd'hui concrétiser, c'est la transition écologique.**

**Nous allons donc modifier sensiblement nos orientations stratégiques dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques. Je laisserai le soin à Raymond GIRARDI de développer tout à l'heure nos objectifs en matière de politique de l'eau pour les 5 années à venir.**

**Sur le dossier de la transition écologique et énergétique, je souhaite que nous allions plus loin. C'est pourquoi, je vous propose la création d'une mission d'information et d'évaluation dédiée à ces problématiques. Ce sujet est aujourd'hui prégnant, mais on ne peut se contenter de vagues effets d'annonces sans lendemain. Cette mission pilotée par le Département devra rendre des préconisations précises sur la base desquelles nous devons adapter nos politiques. Les auditions débuteront au 1er trimestre 2020. J'en profite pour rappeler que les conclusions du groupe de travail sur les friches agricoles devront être prises en compte dans le cadre de cette mission d'information et d'évaluation.**

**Pour relever ces défis, les élus départementaux ne doivent pas travailler seuls, en vase clos, mais au contraire associer le plus possible les Lot-et-Garonnais.**

**Notre Conseil départemental a décidé de bâtir un département d'initiative citoyenne. Avec Jacques BILIRIT, Sophie GARGOWITSCH et Laurence LAMY nous avons organisé 3 réunions d'information pour présenter nos initiatives et informer les porteurs de projets dans le cadre du Budget Participatif Citoyen. Ces temps d'échanges ont été un réel succès et je veux remercier les services pour leur engagement.**

**La plateforme interactive est ouverte depuis le 16 octobre. J'en profite pour vous informer que nous avons reçu une contribution au Droit d'Initiative Citoyenne.**

**Elle a été rendue publique sur notre site internet car elle entre dans le champ des compétences départementales. Il s'agit d'une question relative aux sapeurs-pompiers. Pour aller au bout de la démarche, l'initiateur devra récolter le soutien d'1% de la population soient 3300 signatures. Si c'est le cas, nous aurons à débattre de cette question en séance publique.**



**Voilà mes chers collègues, sur tous les fronts nous sommes en mouvement. Nous tenons notre parole et nos engagements vis-à-vis des Lot-et-Garonnais. Je vais à présent laisser la parole à Christian Dezalos qui va nous présenter les grandes lignes de cette décision modificative puis les groupes pourront s'exprimer.**